

**Territoire des îles  
Wallis et Futuna**



**Service Territorial  
de la Statistique et  
des Etudes  
Economiques**

**BP 638 - Mata Utu  
98 600 Wallis**

**Tel : (681) 72 24 03**

**Fax : (681) 72 24 87**

**E-M@il :  
stats@wallis.co.nc**

**Site Web :  
www.wallis.co.nc/stats**

**Directeur de publication :  
Jean-Paul Goepfert**

**Auteur :  
Bertrand Buffière**

**Consultant Insee :  
Jacques Benoit**

---

**Enquête Budget des Familles  
Wallis et Futuna  
2005 - 2006**

**Synthèse des Principaux  
Résultats**

---

**Novembre 2006**

## Une dépense totale annuelle de près de 9 milliards de CFP.

Les familles de Wallis et Futuna consacrent en moyenne 242 000 CFP pour leurs dépenses ce qui a représenté un montant annuel d'environ 8,7 milliards CFP durant la période d'observation de l'enquête (juin 2004 – mai 2006).

Ce montant cache des disparités importantes car les deux tiers des ménages ont une dépense inférieure à ce montant et la moitié d'entre eux dépensent moins de 156 000 CFP par mois.

### **Alimentation et transport : priorités budgétaires des familles de Wallis et Futuna**

Les quatre plus importants postes de dépenses, sur les quinze distingués dans cette étude et présentés dans le tableau ci-dessous, mobilisent près des 2/3 du budget des ménages du territoire : ce sont respectivement l'alimentation (division 01) avec 21% de la dépense totale, suivi par les transports (15,2%), le logement (15%), et les transferts monétaires (12%). Le dernier tiers se répartit entre les 11 autres divisions, aucune ne dépassant 6% du budget total.

Il faut souligner la singularité de Wallis et Futuna où l'on observe que le poste transport occupe le 2<sup>ème</sup> rang budgétaire et dépasse en montant le logement. Dans la plupart des pays en effet, le logement constitue l'une des deux principales sources de dépense avec l'alimentation.

Tableau 1 - Dépense annuelle totale par postes budgétaires, montants et coefficients budgétaires

Poste de dépense (division COICOP)		Montant annuel	Montant mensuel ménage	Coefficient budgétaire
		F.FCP	F.FCP	%
Alimentation - boissons non alcoolisées	01	1 842 000 000	51 000	21,2
Alcool - Tabac	02	383 000 000	11 000	4,4
Habillement	03	268 000 000	7 000	3,1
Logement, eau, électricité	04	1 299 000 000	36 000	15,0
Ameublement et équipement ménager	05	473 000 000	13 000	5,4
Santé	06	3 000 000	100	0,0
Transports	07	1 317 000 000	37 000	15,2
Communications	08	352 000 000	10 000	4,1
Loisirs - culture	09	418 000 000	12 000	4,8
Education	10	7 000 000	200	0,1
Hôtels - cafés - bars - restaurants	11	238 000 000	7 000	2,7
Autres biens et services	12	421 000 000	12 000	4,8
Transferts monétaires sans contrepartie	13	1 045 000 000	29 000	12,0
Remboursement d'emprunt Immobilier	14	328 000 000	9 000	3,8
Dépenses autres ménages	15	294 000 000	8 000	3,4
<b>DEPENSE TOTALE</b>		<b>8 689 000 000</b>	<b>242 000</b>	<b>100,0</b>

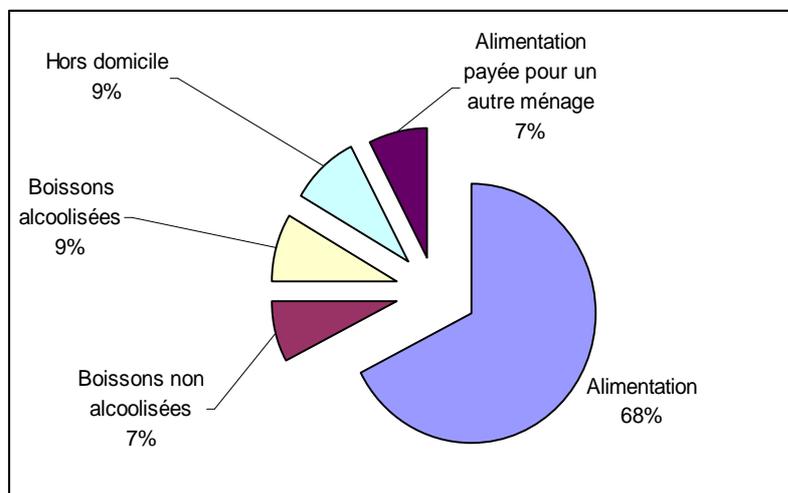
Source : STSEE – Enquête « budget des familles 2005 2006 »

La division 01 de la nomenclature<sup>1</sup> n'inclut pas les dépenses d'alimentation dites « hors domicile » (restaurant, snack, plats à emporter). En cumulant toutes les dépenses liées à la consommation alimentaire au sens large du terme (alimentation, boissons alcoolisées et non alcoolisées, consommations hors domicile et alimentation achetée au profit d'un autre ménage), le montant atteint 2,45 milliards de F.CFP soit plus du quart de la dépense totale (28%). En 1982, la dépense

<sup>1</sup> Nomenclature international COICOP dictée par l'ONU, mise à jour régulièrement.

d'alimentation s'élevait à 41,4%. Cette nette diminution observée de la part consacrée à l'alimentation dans la dépense totale est un indicateur d'augmentation du niveau de vie et du pouvoir d'achat des ménages. En 2005 un plus grand nombre de famille du Territoire a la possibilité de mobiliser davantage de moyens qu'il y a 23 ans pour financer des dépenses pouvant être considérés comme moins vitales que l'alimentation, le confort et l'équipement du logement ou les loisirs notamment.

Graphique 1 - Les composantes de l'alimentation au sens élargi



En 2001 les français de métropole consacraient 18,4% du budget à l'alimentation (élargie) soit 55 000 F.CFP par mois et par ménage, et les résidents de la Polynésie Française 63 100 F.CFP (soit 26,7% du budget). A Wallis et Futuna, les ménages déboursent en moyenne 68 200 F.CFP par mois (28% de leur budget) pour l'alimentation.

### ***Alimentation : le poulet pour la table familiale, le porc pour la coutume !***

Le quart de la dépense alimentaire est consacré à la viande de volailles et aux produits de boulangerie. Ce sont les deux catégories de produits les plus importantes.

A elle seule, la viande de volailles représente près de 14% de la dépense alimentaire totale. Plus de 680 tonnes de poulets entiers surgelés sont achetées par les ménages durant une année, ce produit étant le plus consommé en valeur (les statistiques douanières montrent que 640 tonnes sont importées en moyenne par an sur la période 2000 – 2005<sup>2</sup>). La famille des produits de boulangerie représente avec 11% le second poste de la dépense alimentaire dans son ensemble. Au total plus de 2 millions de pains (baguettes et pains locaux) sont vendus par année. Les biscuits de type « Sao » ont également la faveur des résidents du Territoire dans cette catégorie de produits.

Après le poulet congelé (9.3% de la dépense alimentaire), la conserve de viande (tini pipi) est le second produit préféré des ménages du territoire (5,4%).

Au regard de ce « palmarès » de la dépense alimentaire, la viande de porc se place au troisième rang. Il est à noter que les  $\frac{3}{4}$  des montants dépensés pour la viande de porc sont versés à des producteurs locaux pour l'achat de cochons entiers. Le plus souvent, ces porcs sont achetés dans l'unique but de les offrir (à un autre ménage ou lors d'une cérémonie). Sur un total de 112 millions F.CFP de cochons achetés, la moitié est destinée aux offrandes.

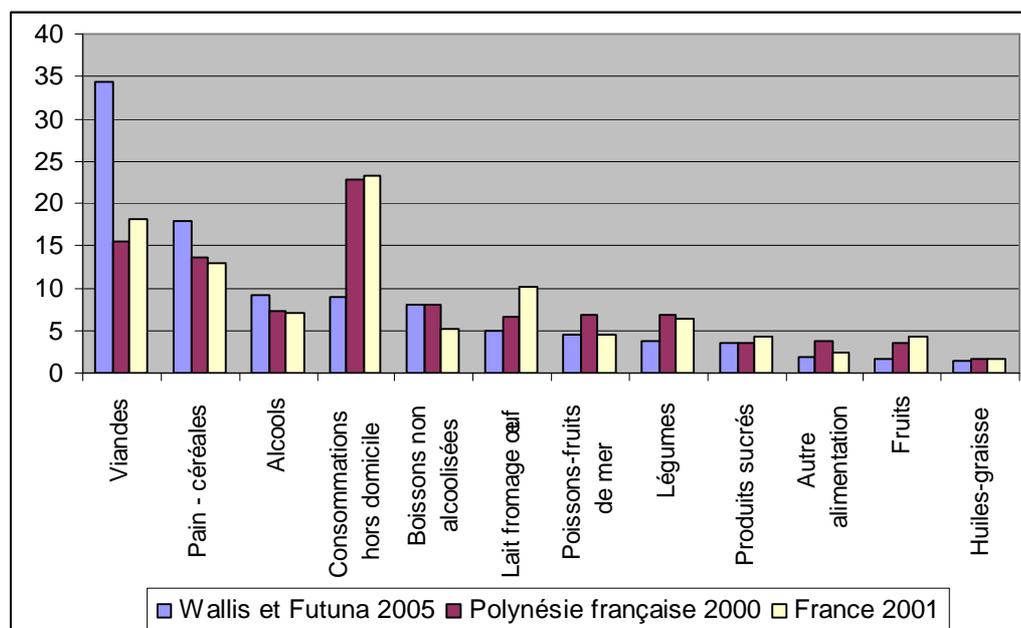
Il convient également de souligner qu'une très forte proportion de la viande de porc consommée par les ménages du Territoire n'est pas achetée. Ainsi, sur 100 F.CFP de viande porcine consommée par une famille, cette dernière n'a déboursé effectivement que 24 F.CFP, la plus grande partie (équivalent à 76 F.CFP) provenant de son élevage ou de dons

<sup>2</sup> Les produits alimentaires 2000 – 2005 : F NUTTENS, service territorial des affaires rurales et de la pêche.

## Un budget viande plus élevé qu'ailleurs

La comparaison avec des études similaires menées en Polynésie française et en France<sup>3</sup> montre que les ménages à Wallis consomment de la viande à un niveau largement supérieur. A Wallis et Futuna la viande représente 34,2% du budget alimentaire des ménages, 15,5% en France et 18,2 en Polynésie française. A Wallis et Futuna un ménage consacre en moyenne mensuellement 23 300 F.CFP à la viande, alors que le même poste en France engendre une dépense de 9800 F.CFP.

Graphique 2 - Structure de la dépense alimentaire totale en France, Polynésie française et Wallis et Futuna (%).



Les familles de Wallis et Futuna se singularisent fortement dans un autre domaine de la consommation alimentaire, celui des consommations hors domicile (snacks, restaurants, plats à emporter...). Elles ne représentent que 9% du budget alimentaire alors que leur part atteint 23% en France comme en Polynésie Française. Deux raisons essentielles expliquent sans doute cette différence de comportement des ménages locaux. : d'une part la gratuité des cantines scolaires à Wallis et Futuna, et d'autre part la petite taille des îles, les individus pouvant facilement et rapidement regagner leur domicile pour déjeuner. Il n'en demeure pas moins que dans le palmarès des produits alimentaires les plus coûteux pour les ménages du Territoire, le poste « consommation dans les snacks et restaurants » représente le troisième produit alimentaire le plus important en terme de budget consacré (après le poulet congelé et la boîte de viande).

La répartition du budget alimentaire ne reflète pas fidèlement ce que consomment les ménages sur le Territoire. En effet, il faut garder à l'esprit que l'autoconsommation à Wallis et Futuna constitue un phénomène essentiel dans les comportements de consommation (cf paragraphe....).

<sup>3</sup> Respectivement par l'ISPF et l'Insee. I n'y a pas d'enquête similaire récente en Nouvelle Calédonie permettant de compléter la comparaison (la dernière opération de ce type date de 1990-1991).

## **Boissons : les alcools moins fréquemment consommés mais nettement plus coûteux.**

36% des ménages ont déclaré acheter de l'alcool, soit une proportion très inférieure à celle des familles achetant des boissons non alcoolisées (café, thé, boissons gazeuses, jus...) : 86%. Pourtant le montant annuel des dépenses de boissons alcoolisées (soit 212 millions F.CFP) est malgré tout supérieur à celui qui a été consacré à l'achat des boissons sans alcool : 181 millions F.CFP. Les consommateurs d'alcool dépensent mensuellement en moyenne 16 300 F.CFP pour ce poste. Avec 48% du budget alcool, la bière est la boisson préférée des ménages du Territoire laquelle leur a coûté 100 millions F.CFP sur l'année. Le vin (57 millions) se situe au deuxième rang en terme de dépenses de boissons, devant respectivement les boissons à base de colas et le café.

En comparaison avec la France et la Polynésie française, la place de l'alcool dans le budget des ménages à Wallis et Futuna est plus importante avec 8,6% (et respectivement 6,9% et 7,3% pour les deux autres zones géographiques). Le fait que les ménages à Wallis et Futuna consacrent une part plus importante de leur budget à l'alcool qu'en Polynésie française ne signifie pas qu'ils en consomment davantage, il faudrait pour comparer les quantités tenir compte de l'effet prix (une bière de 33 cl coûtait 216 F.CFP à Wallis et Futuna au 1<sup>er</sup> trimestre 2005, 186 F.CFP en Polynésie Française sur la même période<sup>4</sup>).

Le tabac figure dans la même division budgétaire que les boissons alcoolisées La dépense annuelle totale associée s'élève à 171 millions F.CFP, soit une dépense moyenne mensuelle par ménage de 4 800 F.CFP. A titre de comparaison, en 2001 les ménages de Polynésie Française consacraient mensuellement 2 000 F.CFP au tabac et les ménages résidant en métropole 3 000 F.CFP. Le budget mensuel moyen en « cigarettes » s'élève jusqu'à 8 600 F.CFP pour les ménages consommateurs.

## **La voiture d'abord, le logement ensuite !**

Le transport à Wallis et Futuna, avec 15% du budget, occupe le deuxième poste de dépense après l'alimentation aux dépens du logement (division 04) qui traditionnellement occupe soit la première place (France métropolitaine) soit la seconde (Polynésie française, pays en développement...).

Au sien du poste « Transports », les achats de véhicules mobilisent le budget le plus élevé, avec plus de 540 millions F.CFP, suivi des frais de services de transport de voyageurs, puis des frais de fonctionnement et d'entretien des véhicules (respectivement 444 et 373 millions de F.CFP).

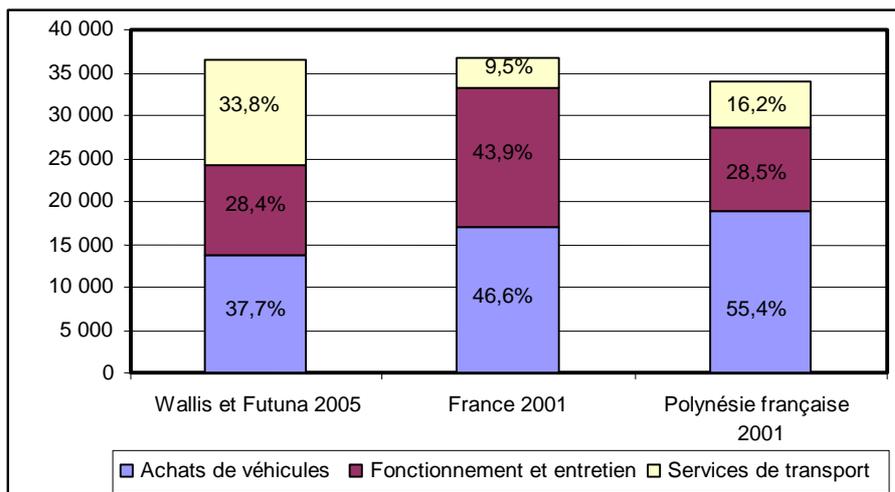
Plus de 80% de la dépense automobile des ménages concernent des voitures neuves alors que ces dernières ne représentent que 60% des voitures acquises par les ménages. Le prix moyen d'une voiture d'occasion s'élève à 760 000 F.CFP et 2,2 millions F.CFP pour une neuve. Les billets d'avion constituent la deuxième dépense de transport (380 millions F.CFP soit 30% du poste). Les ménages fréquentant les lignes internationales y consacrent un budget annuel moyen de 474 000 F.CFP. Enfin les résidents de Wallis et Futuna ont dépensé 323 millions en carburant, ce qui représente un budget mensuel moyen de 15 000 F.CFP pour qui utilisent un véhicule.

A noter que les bateaux et les dépenses de voyage touristique à forfait (comprenant le billet d'avion, l'hébergement et les prestations touristiques non différenciées) ne font pas partie du poste des transports au sens de la COICOP, mais des loisirs (division 09).

---

<sup>4</sup> Sources : bulletin de l'indice des prix à la consommation Wallis et Futuna IPC, 1<sup>er</sup> trimestre 2005, STSEE  
Points Forts de la Polynésie Française, ISPF, Mai 2006, n°329

Graphique 3 - La dépense de transport en Polynésie française, en France métropolitaine et à Wallis et Futuna (montant mensuel moyen en F.CFP et %)



Les ménages de Wallis et Futuna consacrent au transport un budget plus élevé (15%) que leur homologue de France métropolitaine (12,3%) ou de Polynésie française (14,7%). Aussi ce poste budgétaire ne se décompose pas de la même manière sur les 3 zones géographiques.

A Wallis et Futuna les dépenses en services de transport représentent un montant mensuel moyen par ménage de 12 300 F.CFP. Ce montant est 3,5 fois plus élevé qu'en France métropolitaine et 2,2 fois qu'en Polynésie française. L'isolement et l'éloignement des deux îles habitées, l'une par rapport à l'autre, nécessitant le recours exclusif au transport aérien expliquent en partie cette situation. Par ailleurs, même si les achats de véhicules constituent le plus important poste de dépenses des transports pour les ménages de Wallis et Futuna (comme souligné plus haut), la dépense moyenne mensuelle par ménages (13 800 F.CFP) reste très inférieure à celle des Polynésiens pour le même poste, soit 18 900 F.CFP.

Le logement au sens strict (division 04 essentiellement composée des loyers, de l'entretien, et des factures) représente le troisième poste de dépense. En élargissant ce budget aux dépenses touchant l'équipement de l'habitat (division 05) ainsi qu'à celles engendrées par les remboursements d'emprunt immobilier (division 14) et certains impôts liés à l'habitat payés par les ménages résidant à Wallis et Futuna mais propriétaires de logement hors territoire (une partie de la division 13), la dépense totale « logement » s'élève à plus de 2,1 milliards (et dépasse ainsi en valeur la dépense de « transport »).

Les ménages locataires de leur résidence à Wallis et Futuna sont ceux qui mobilisent le plus gros montant mensuel pour leur(s) logement(s) : en moyenne 176 200 F.CFP. Sur cette somme, 49% sont réservés au loyer, 12% à l'électricité et 10% au remboursement d'emprunt immobilier pour des logements dont ils sont propriétaires généralement hors du Territoire. Le loyer moyen mensuel calculé pour l'ensemble du Territoire s'élève à un peu plus de 86 000 F.CFP.

Un ménage propriétaire qui continue à rembourser un emprunt immobilier contracté pour construire ou aménager sa résidence dépense en moyenne 125 900 F.CFP mensuellement pour l'habitat (dont 51% de remboursement d'emprunt, 17% d'électricité, et 10% de travaux et d'entretien). La mensualité moyenne des ménages propriétaires de leur résidence principale et remboursant le crédit immobilier associé s'élève à 70 100 F.CFP.

## ***Entre besoin vital et superflu***

Les transferts monétaires sans contrepartie (division 13), sont composés à 85% de dons. Il s'agit principalement de dons à d'autres ménages ou des cotisations à des associations ou autres actions collectives. Leur montant global s'élève à plus de 881 millions. En ajoutant les produits achetés au profit d'un autre ménage (division 15), la moyenne mensuelle des dons s'élève à 32 700 F.CFP par ménage. Ceci traduit la générosité et l'esprit de solidarité qui caractérisent les familles wallisiennes et futuniennes.

Dans le domaine « loisir et culture » (division budgétaire 09), selon la nomenclature internationale, entrent les produits d'alimentation pour animaux. En conséquence, le sac de granulés pour cochon est comptabilisé dans cette catégorie. Il en sort comme le produit mobilisant la dépense la plus importante (116 millions F.CFP). Il convient de rappeler que les achats de sacs de granulés des ménages caractérisés comme « éleveur de porcs » n'entrent pas dans le budget familial, mais sont considérés comme une dépense professionnelle. Les ménages nourrissant leurs porcs de cette façon y consacrent un budget mensuel moyen de près de 13 000 F.CFP

Les services de télévision proposés sur le Territoire se démarquent aussi très largement avec une dépense annuelle totale de plus de 85 millions F.CFP. Plus de 1 logement sur 5 dispose d'un équipement approprié sur l'ensemble du Territoire.

Les équipements liés au sport et au loisir (inclus les bateaux) représentent un montant global de 51 millions de F.CFP pour seulement 2% des ménages en consommant, soit une dépense moyenne pour ces derniers atteignant 68 200F.CFP. Cette catégorie englobe des grosses dépenses telles que les bateaux, le matériel de plongée...

En matière de communication, le téléphone touche 40% des ménages et représente pour eux une dépense de 16 800 F.CFP par mois. Internet se développe et engendre une dépense totale de 74 millions F.CFP, soit un montant mensuel moyen de 22 000 F.CFP.

Les autres biens et services concernent majoritairement les assurances, 18% des ménages paient une assurance (quelque soit sa nature) pour un montant annuel moyen de 198 000 F.CFP, avec en tête l'assurance voiture. Parmi les produits de beauté comptabilisés dans cette catégorie également, le parfum fait l'unanimité. Les trois quarts des ménages à Wallis et Futuna consomment du parfum, et y consacrent annuellement 104 millions de F.CFP, soit mensuellement 3 800 F.CFP.

## PRINCIPAUX POSTES DE DEPENSES ALIMENTAIRES ET NON ALIMENTAIRES AU SENS ELARGI

Nature de la dépense	Montant mensuel moyen			% des ménages consommant	Nature de la dépense	Montant mensuel moyen			% des ménages consommant
	Tous ménages	Ménages consommant	F.CFP			Tous ménages	Ménages consommant	F.CFP	
Unité :	F.CFP	F.CFP	%	Unité :	F.CFP	F.CFP	%		
<b>Céréales</b>	<b>11 550</b>	<b>11 800</b>	<b>98</b>	<b>Tabac</b>	<b>4 750</b>	<b>8 720</b>	<b>54</b>		
Dont Boulangerie	7 100	7 390	96	Dont Cigarettes	4 620	8 600	54		
Dont Pâtisserie	1 480	5 080	29	<b>Habillement</b>	<b>7 440</b>	<b>9 790</b>	<b>76</b>		
Dont Riz	1 700	2 700	63	Dont Tissu	570	2 880	20		
Dont Pâtes	190	1 360	14	Vêtements homme	2 310	4 970	47		
Dont Farine	500	2 680	19	Vêtements femme	2 300	4 960	46		
<b>Viandes</b>	<b>20 290</b>	<b>21 470</b>	<b>94</b>	Vêtements enfants	1 080	2 960	37		
Dont Bœuf	2 610	6 610	39	Chaussures	880	2 740	32		
Dont Porc	2 730	9 290	29	<b>Habitation</b>	<b>59 110</b>	<b>59 650</b>	<b>99</b>		
Dont Mouton	250	5 070	5	Dont Loyers	8 120	86 340	9		
Dont Volaille	8 410	10 270	82	Emprunts immobiliers	9 130	77 750	12		
Dont Charcuterie	6 110	7 520	81	Réparation entretien	290	2 510	11		
Dont Conserve de viande	190	5 180	4	Gros travaux	5 950	24 860	24		
<b>Poissons</b>	<b>3 010</b>	<b>5 870</b>	<b>51</b>	Electricité	14 920	16 020	93		
Dont Poissons	1 300	7 570	17	Eau	3 940	6 000	66		
Dont Fruits de mer	1 060	12 420	9	Gaz	2 850	3 240	88		
Dont Préparation à base de poisson	640	1 730	37	Meubles	2 190	12 180	18		
<b>Produits lactés</b>	<b>3 190</b>	<b>4 360</b>	<b>73</b>	Articles ménagers	980	5 650	17		
Dont Lait	1 560	3 110	50	Electroménager	1 590	10 190	16		
Dont Yaourt	220	2 190	10	Outillage	880	4 920	18		
Dont Fromage	620	2 880	21	Produits d'entretien	3 150	4 310	73		
Dont Beurre	620	1 290	48	Services domestiques	3 750	25 640	15		
<b>Œufs</b>	<b>780</b>	<b>2 030</b>	<b>38</b>	Taxes foncières	1 370	25 730	5		
<b>Huiles végétales</b>	<b>300</b>	<b>1 330</b>	<b>22</b>	<b>Hygiène - santé</b>	<b>6 930</b>	<b>7 590</b>	<b>91</b>		
<b>Fruits</b>	<b>1 120</b>	<b>3 660</b>	<b>31</b>	Dont Santé	80	1 960	4		
Dont Agrumes et bananes	220	1 930	12	Hygiène corporelle	3 950	5 240	75		
Dont Autres fruits	760	2 890	26	Parfum	2 900	3 810	76		
Dont Préparation à base de fruits	140	1 880	8	<b>Transport - communication</b>	<b>46 960</b>	<b>60 500</b>	<b>78</b>		
<b>Légumes</b>	<b>2 430</b>	<b>4 300</b>	<b>57</b>	Dont Achats de véhicules	13 770	120 380	11		
Dont Légumes	1 050	2 580	41	Entretien véhicule	1 400	9 200	15		
Dont Tubercules	430	2 960	15	Carburant	9 090	15 020	60		
Dont Préparation à base de légumes	950	2 570	37	Transports aériens	10 900	36 260	30		
<b>Produits sucrés</b>	<b>2 240</b>	<b>2 770</b>	<b>81</b>	Télécommunications	9 680	21 990	44		
Dont Sucre	790	1 290	61	Voyages à forfait	660	33 210	2		
Dont Confiture-confiseries	800	1 710	47	<b>Education - loisirs</b>	<b>11 690</b>	<b>19 290</b>	<b>61</b>		
Dont Glaces	580	2 050	28	Dont Equipement son image	1 060	6 830	15		
<b>Autres produits</b>	<b>1 230</b>	<b>2 230</b>	<b>55</b>	Equipement informatique	210	8 500	3		
Dont Sauces et condiments	670	1 750	38	Equipement d'activité de pleine aire	1 630	23 080	7		
<b>Boissons non alcoolisées</b>	<b>5 050</b>	<b>5 860</b>	<b>86</b>	Jeux jouets	400	4 260	9		
Dont Café-thés-cacao	1 360	2 360	58	Nourriture cochons	3 240	12 910	25		
Dont Eaux	2 730	3 970	69	Services de télévision	2 370	10 920	22		
Dont Jus-sirop	960	2 090	46	Journaux et livres	450	6 050	7		
<b>Boissons alcoolisées</b>	<b>5 910</b>	<b>16 280</b>	<b>36</b>	Papeterie-fournitures	260	2 360	11		
Dont Spiritueux	1 210	13 430	9	<b>Autres dépenses</b>	<b>33 180</b>	<b>46 280</b>	<b>72</b>		
Dont Vin	1 590	11 180	14	Dont Assurance cotisations	4 090	9 280	44		
Dont Bière	2 800	9 740	29	<b>Produits alimentaires achetés au profit d'un autre ménage</b>	<b>5 010</b>	<b>21 760</b>	<b>23</b>		
<b>Repas hors domicile</b>	<b>6 090</b>	<b>15 450</b>	<b>39</b>	<b>Produits non alimentaires achetés au profit d'un autre ménage</b>	<b>3 170</b>	<b>15 570</b>	<b>20</b>		
<b>ENSEMBLE ALIMENTATION</b>	<b>68 200</b>	<b>68 790</b>	<b>99</b>	<b>ENSEMBLE NON ALIMENTAIRE</b>	<b>173 310</b>	<b>173 310</b>	<b>100</b>		

## Les inégalités au sein des îles et entre les îles

Derrière la moyenne mensuelle de la dépense totale par ménage qui s'élève à 242 000 F.CFP, des inégalités ressortent. Bien que les deux îles aient le point commun de présenter de fortes disparités au niveau de la dépense totale, un écart non négligeable les dissocie l'une de l'autre.

Globalement, au niveau territorial :

- 1 ménage sur 4 dépense moins de 68 000 F.CFP par mois ;
- 1 ménage sur 2 dépense moins de 156 000 F.CFP par mois ;
- 2 ménages sur 3 dépensent moins du montant moyen mensuel calculé, soit 156 000 F.CFP.

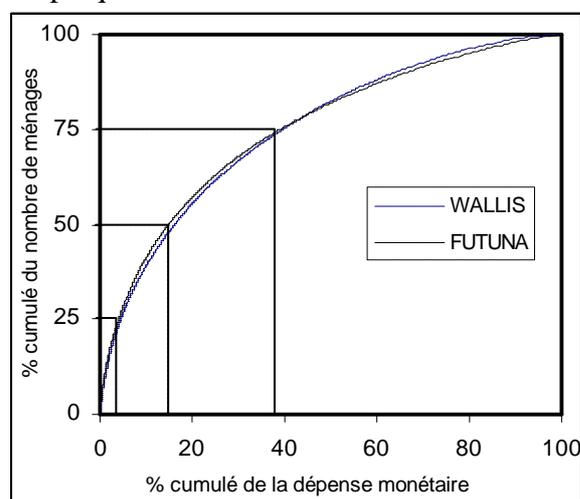
### La dispersion de la dépense dans les îles

La distribution par quartile consiste répartir les ménages en 4 catégories de taille égale selon leur niveau de dépense :

- le 1<sup>er</sup> quartile ou la 1<sup>ère</sup> catégorie rassemble le quart des ménages dépensant le moins, ayant donc les plus bas niveaux de dépense annuelle totale,
- le 2<sup>ème</sup> quartile, rassemble le quart des ménages ayant un niveau de dépense immédiatement supérieur au précédent,
- le 3<sup>ème</sup> quartile correspond au quart des ménages encore supérieurs au précédent (du point de vue de la dépense totale)
- et enfin le 4<sup>ème</sup> quartile réunit le quart des ménages les plus dépensiers.

A Wallis, la moitié des ménages consommant le moins représente seulement 16,2% de la dépense totale de l'île, et le quart des moins dépensiers 4,6%. De plus les 25% consommant le plus concentrent 60,2% de la dépense totale. A Futuna les inégalités dans la distribution de la dépense sont identiques.

Graphique 4 – tableau 2 - Distribution de la dépense monétaire dans les 2 îles

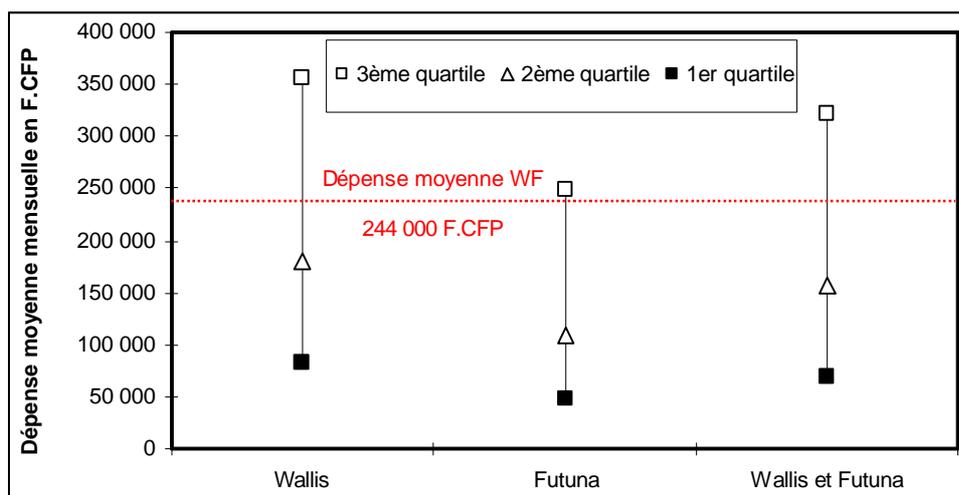


Catégorie de ménage	Wallis	Futuna
	%	%
1er quartile (25%)	4,6	4,2
2ème quartile (50% médiane)	16,2	15,0
3ème quartile (75%)	39,8	39,0

A Futuna, les 25% des ménages qui dépensent le moins rassemblent seulement 4,2% de la dépense totale. Le ¼ des ménages le plus dépensier regroupe quant à lui 61% de la dépense totale de l'île.

Le premier quartile correspond aux 25% des ménages dont la dépense totale est la plus faible et inférieure à 69 000 F.CFP pour Wallis et Futuna. Le deuxième quartile (ou médiane) indique que 50% des ménages ont un niveau de dépense inférieur à 156 400 F.CFP. Enfin, le troisième quartile, indique que le quart supérieur des ménages dépensant le plus ont un niveau de dépense d'au moins 321 300 F.CFP (autrement dit, les 25% des ménages les plus dépensiers consomment plus de 321 300 F.CFP mensuellement).

Graphique 5 - Dispersion de la dépense totale



Pour les seuils les plus bas, à noter :

- à Futuna, 25% des ménages dépensent moins de 47 000 F.CFP par mois, 10% des ménages de Wallis dépensent moins de cette somme (premier quartile),
- à Futuna, la dépense mensuelle médiane est de 108 000 F.CFP. Cela signifie que la moitié des ménages de cette île dépense moins de ce montant. A Wallis, seulement 30% des ménages dépensent en dessous de ce seuil de 108 000 F.CFP.

De même pour le seuil supérieur :

- à Wallis, le quart des ménages les plus « consommateurs » dépensent plus de 355 000 F.CFP par mois, mais ils ne sont que 10% des ménages à Futuna à consommer au-delà de ce seuil (limite du troisième quartile à Wallis).

Tableau 3 - Dépense mensuelle moyenne par quartile

	Wallis	Futuna	Wallis et Futuna
	F.CFP		
quartile 1	50 800	28 500	<b>41 600</b>
quartile 2	128 400	73 800	<b>109 300</b>
quartile 3	257 800	164 400	<b>229 300</b>
quartile 4	663 100	415 500	<b>596 600</b>
<b>Ensemble</b>	<b>272 200</b>	<b>168 600</b>	<b>241 500</b>

En résumé, les deux îles bien que similaires dans les inégalités ne dépensent pas au même niveau. En moyenne les ménages de Wallis dépensent 272 200 F.CFP par mois, et ceux de Futuna 168 600 F.CFP. Le quart des ménages les moins dépensiers à Wallis dépensent en moyenne 50 800 F.CFP par mois et seulement 28 500 F.CFP à Futuna pour la même catégorie.

## Wallis, 70% des ménages pour 80% de la dépense

En corollaire des résultats exposés précédemment, il existe également un déséquilibre entre les deux îles au niveau de la dépense totale monétaire. En effet le rapport de population 70% à Wallis et 30% à Futuna ne se retrouve pas au niveau de cette donnée, puisque 79% des dépenses du Territoire sont effectués par des ménages de Wallis. Il en résulte un écart important de la dépense moyenne mensuelle par ménage, 272 200 F.FCP à Wallis et 168 600 F.FCP à Futuna. Un différentiel moyen mensuel de la dépense monétaire de plus de 103 000 F.CFP existe entre les 2 îles.

Tableau 4 - Dépense totale par strate

MM = Montant Mensuel moyen par ménage<sup>5</sup>

CB = coefficient budgétaire

Poste de dépense (division COICOP)		WALLIS			FUTUNA		
		Montant total	MM	CB	Montant total	MM	CB
		F.FCP	F.FCP	%	F.FCP	F.FCP	%
Alimentation - boissons non alcoolisées	01	1 410 000 000	56 000	20,5	431 000 000	41 000	24,0
Alcool - Tabac	02	317 000 000	13 000	4,6	66 000 000	6 000	3,7
Habillement	03	193 000 000	8 000	2,8	75 000 000	7 000	4,2
Logement, eau, électricité	04	1 073 000 000	42 000	15,6	226 000 000	21 000	12,6
Ameublement et équipement ménager	05	385 000 000	15 000	5,6	88 000 000	8 000	4,9
Santé	06	3 000 000	100	0,04	399 000	40	0,02
Transports	07	1 075 000 000	42 000	15,6	242 000 000	23 000	13,5
Communications	08	288 000 000	11 000	4,2	64 000 000	6 000	3,6
Loisirs - culture	09	321 000 000	13 000	4,7	97 000 000	9 000	5,4
Education	10	6 000 000	230	0,1	1 000 000	80	0,1
Hôtels - cafés - bars - restaurants	11	211 000 000	8 000	3,1	28 000 000	3 000	1,6
Autres biens et services	12	324 000 000	13 000	4,7	97 000 000	9 000	5,4
Transferts monétaires sans contrepartie	13	813 000 000	32 000	11,8	232 000 000	22 000	12,9
Remboursement d'emprunt Immobilier	14	306 000 000	12 000	4,4	22 000 000	2 000	1,2
Dépenses autres ménages	15	169 000 000	7 000	2,5	124 000 000	12 000	6,9
<b>DEPENSE TOTALE</b>		<b>6 894 000 000</b>	<b>272 000</b>	<b>100,0</b>	<b>1 794 000 000</b>	<b>169 000</b>	<b>100,0</b>

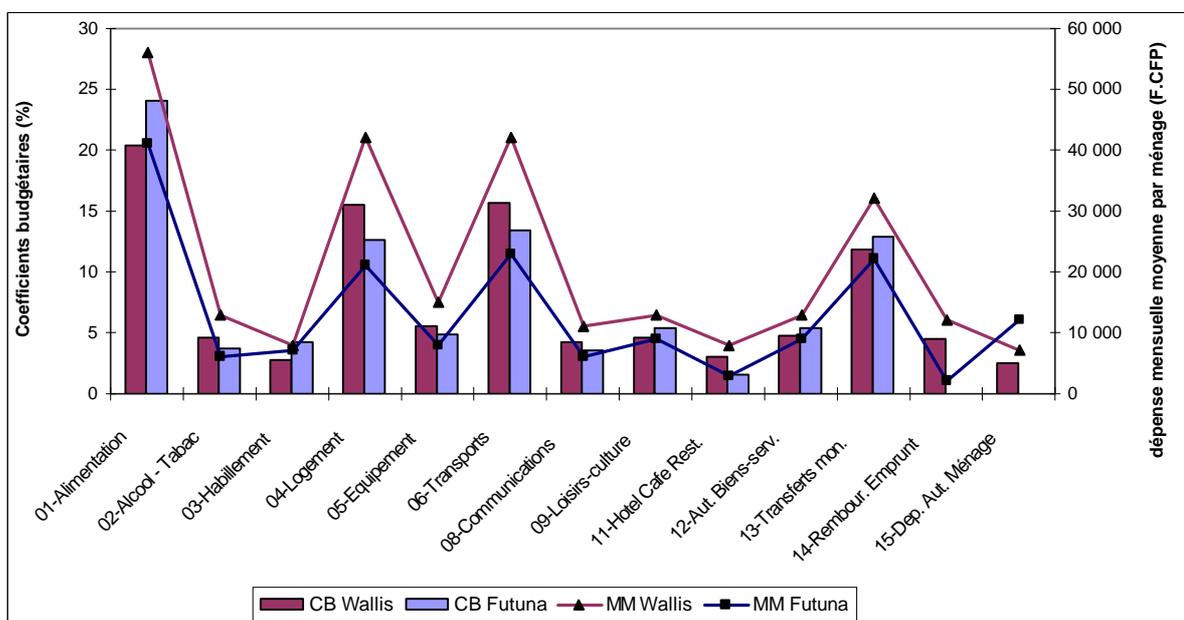
La distinction par strate montre des différences dans la répartition du budget entre les 2 îles, tant au niveau du montant de la dépense que de la nature des dépenses. Outre le fait qu'en moyenne les ménages de Wallis consomment environs 103 000 F.FCP de plus par mois que les ménages de Futuna, la façon de dépenser diffère.

<sup>5</sup> Moyenne mensuelle par rapport à l'ensemble des ménages de la strate

L'alimentation et les transports sont respectivement les postes les plus importants dans les deux îles. Les transferts monétaires à Futuna (division 13) représente le 3<sup>ème</sup> poste de dépense au détriment du logement qui n'arrive qu'après. Les dépenses pour un autre ménage (division 15), sont proportionnellement beaucoup plus importantes à Futuna (6.9% du budget) qu'à Wallis (2,5%). Ces divisions 13 et 15 bien plus représentées à Futuna traduisent des habitudes de redistribution et de « coutume » plus fréquentes. A noter également les remboursements immobiliers (division 14) largement inférieurs à Futuna à ceux de Wallis.

Excepté le montant mensuel moyen des « dépenses pour un autre ménage », supérieur à Futuna, toutes les dépenses mensuelles moyennes des ménages sont plus élevées à Wallis.

Graphique 6 - Comparaison Wallis Futuna – coefficients budgétaires (CB) et dépense mensuelle moyenne par ménage (MM).

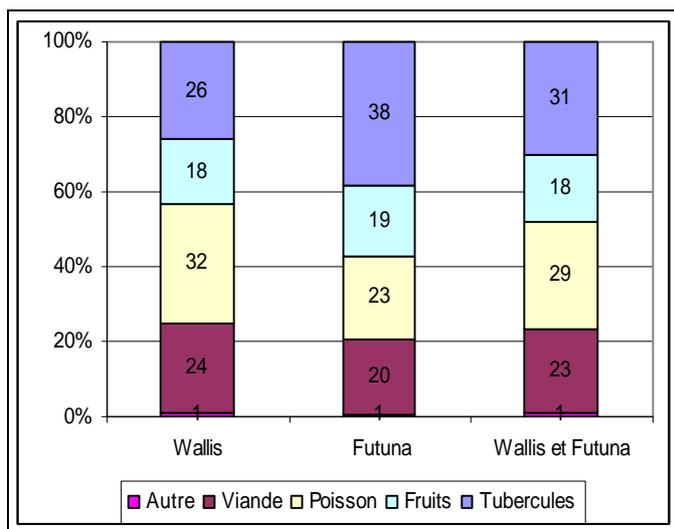


## L'apport essentiel de l'autoconsommation

L'autoconsommation est valorisée à 2,3 milliards F.CFP soit 26% de la dépense totale. Ce montant représente une économie non négligeable pour les ménages qui mensuellement « autoconsomment » en moyenne l'équivalent de 64 000 F.CFP. Sur l'ensemble du territoire ce sont 2 ménages sur 3 qui pratiquent l'autoproduction, et la proportion atteint 80% sur l'île de Futuna.

### Plus de tubercules

Graphique 7 - Autoconsommation par types de produits



Près du tiers de l'autoconsommation est composée de tubercules, 98% des ignames, taros et kape consommés ne sont pas achetés. Egalement plus de 90% des bananes, des fruits et des poissons ne font pas l'objet de dépense. 83% de la consommation de viande de porc par les ménages du Territoire relève de l'autoconsommation, 75% pour les fruits de mer et 49% pour les agrumes. La valorisation de la pêche est supérieure à Wallis qu'à Futuna où les conditions se prêtent moins à la pêche de subsistance. En revanche les ménages de Futuna sont restés plus consommateurs de tubercules.

De manière identique à ce qui avait été constaté en matière de comportements liés à la dépense monétaire, l'autoconsommation met en exergue la solidarité qu'il existe entre les ménages puisque les dons de produits issus de l'autoproduction représentent le tiers de l'autoproduction totale.

Le cochon illustre bien cette tradition d'échange puisque en valeur, 64% des cochons élevés (non destinés à la vente) sont offerts. Cette proportion atteint 27% pour les produits issus de la mer et 22% pour les tubercules.

L'autoconsommation se définit comme l'ensemble des produits non achetés : l'autoproduction, les dons reçus de l'autoproduction et les prélèvements sur stock. Les dons de produits achetés ne rentrent pas dans l'autoconsommation, ils sont traités dans la division COICOP 15 de la dépense monétaire comme « produits achetés au profit d'un autre ménage ».

Tableau 5 - Valorisation de l'autoconsommation par famille de produits et origine

Produits	Autoproduction		Prélèvements sur stock	TOTAL
	consommée	offerte		
	F.CFP	F.CFP	F.CFP	F.CFP
Pain - céréales	0	0	10 148 000	<b>10 148 000</b>
Viande	177 160 000	322 528 000	22 036 000	<b>521 724 000</b>
Poissons - fruits de mer	482 420 000	174 816 000	3 006 000	<b>660 242 000</b>
Lait – œufs - fromage	2 048 000	0	669 000	<b>2 717 000</b>
Huiles - Graisse	0	44 000	250 000	<b>295 000</b>
Fruits	342 550 000	71 495 000	13 000	<b>414 057 000</b>
Légumes - tubercules	549 454 000	151 301 000	971 000	<b>701 726 000</b>
Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie	19 000	0	272 000	<b>291 000</b>
Autre alimentaire	0	0	436 000	<b>436 000</b>
Café, thé, cacao	0	0	342 000	<b>342 000</b>
Eaux minérales, boissons gazeuses et jus	0	0	746 000	<b>746 000</b>
Vins	0	0	1 814 000	<b>1 814 000</b>
Bières	0	0	58 000	<b>58 000</b>
Tabac	0	0	5 442 000	<b>5 442 000</b>
Articles de ménage non durables	0	0	365 000	<b>365 000</b>
Appareils, articles et produits pour soins personnels	0	0	379 000	<b>379 000</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 553 651 000</b>	<b>720 184 000</b>	<b>46 947 000</b>	<b>2 320 782 000</b>

## Autoconsommation réductrice d'inégalités dans la dépense alimentaire

Près des deux tiers de la consommation alimentaire des ménages de Futuna n'a pas fait l'objet de dépense. Cela signifie que pour l'équivalent de 100 F.CFP d'alimentation consommée, 65 F.CFP n'ont pas été payés. Sur l'ensemble du Territoire, l'autoconsommation alimentaire valorisée au prix du marché, est plus importante que la dépense monétaire alimentaire stricte (division 01 de la nomenclature).

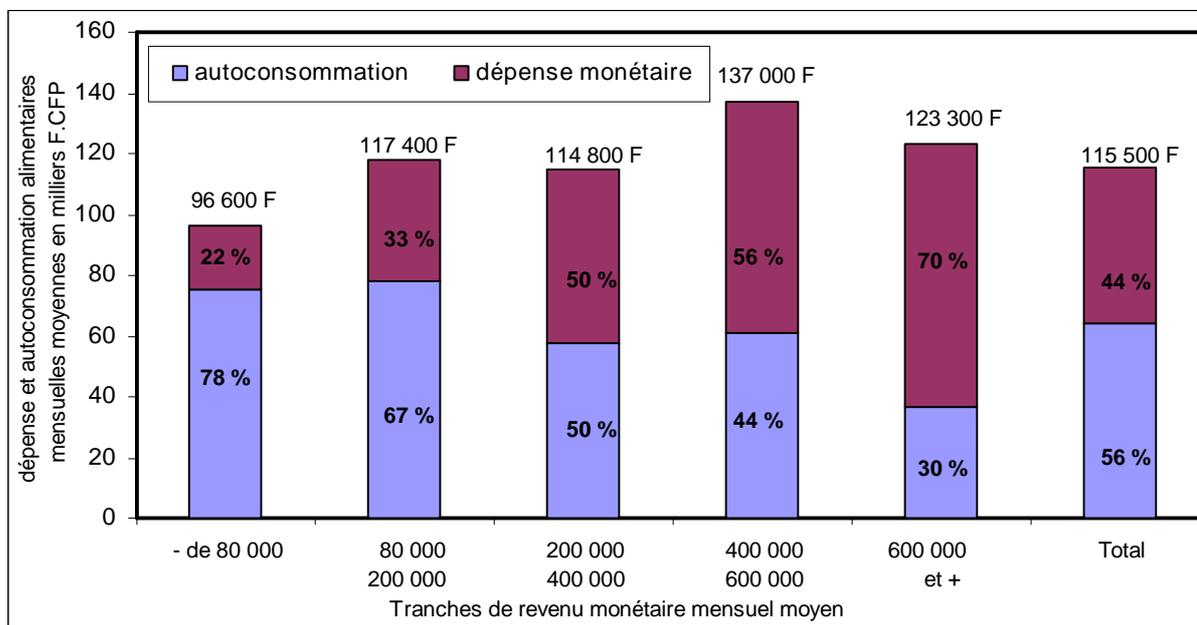
Tableau 6 - Apport de l'autoconsommation alimentaire dans la dépense alimentaire (division COICOP 01)

Strate	COICOP 01 - ALIMENTATION			Coefficient budgétaire ALIMENTATION - 01	
	Part du non monétaire dans la consommation	Montant mensuel moyen monétaire alimentation	Montant mensuel moyen autoconsommation alimentaire	Sans	Avec
				l'autoconsommation	
En %	En F.CFP		En %		
Wallis	51,5	56 000	59 000	20,2	34,3
Futuna	65,4	41 000	76 000	23,8	47,5
<b>Wallis et Futuna</b>	<b>55,7</b>	<b>51 000</b>	<b>64 000</b>	<b>21,0</b>	<b>37,4</b>

80% des ménages pratiquent l'autoconsommation sur le Territoire (89% à Futuna), et ce phénomène se retrouve quelque soit le niveau de revenu mensuel moyen. Les habitudes d'autoproduction et de dons faisant partie intégrante du quotidien à Wallis et Futuna. L'autoconsommation permet aux ménages à faible revenu d'acquérir un niveau de consommation alimentaire proche de celui des autres ménages. En moyenne, autoconsommation comprise, un ménage consomme l'équivalent de 115 500 F.CFP en stricte alimentation et obtient 56% des denrées par le biais de l'autoconsommation.

Dans le cas des ménages percevant moins de 80 000 F.CFP mensuellement, la dépense d'alimentation moyenne mensuelle (autoconsommation comprise) s'élève à 96 600 F.CFP mais 78% provient de l'autoconsommation.

Graphique 8 - Alimentation, consommation et autoconsommation par tranches de revenu



### Globalement, 26% d'accroissement de la dépense monétaire totale

La dépense mensuelle moyenne totale s'élève à 308 500 F.CFP en ajoutant l'autoconsommation, soit un accroissement de 64 500 F.CFP dû à la dépense non monétaire. Cet apport de l'autoconsommation permet d'atténuer la différence entre les dépenses moyennes sur les 2 îles.

Tableau 7 - Apport de l'autoconsommation sur la dépense monétaire totale

Dépense mensuelle moyenne	Wallis	Futuna	écart	Wallis et Futuna
	F.CFP			
	(1)	(2)	(1) - (2)	(3)
monétaire	272 000	169 000	103 000	<b>242 000</b>
monétaire et non monétaire	331 000	245 000	86 000	<b>307 000</b>
	%			
Accroissement dû à l'autoconsommation	21,9	45,2		<b>26,9</b>

Tableau 8 - Apport de l'autoconsommation selon les niveaux de dépense monétaire

Catégories de dépense monétaire	dépense		accroissement dû au non monétaire	
	monétaire	Totale*		
	F.CFP		F.CFP	%
	(1)	(2)	(2) - (1)	(3)
quartile 1	41 600	113 400	71 800	172,6
quartile 2	109 300	180 500	71 200	65,1
quartile 3	229 300	288 600	59 300	25,9
quartile 4	596 600	652 300	55 700	9,3
<b>Total</b>	<b>242 200</b>	<b>307 200</b>	<b>64 510</b>	<b>26,9</b>

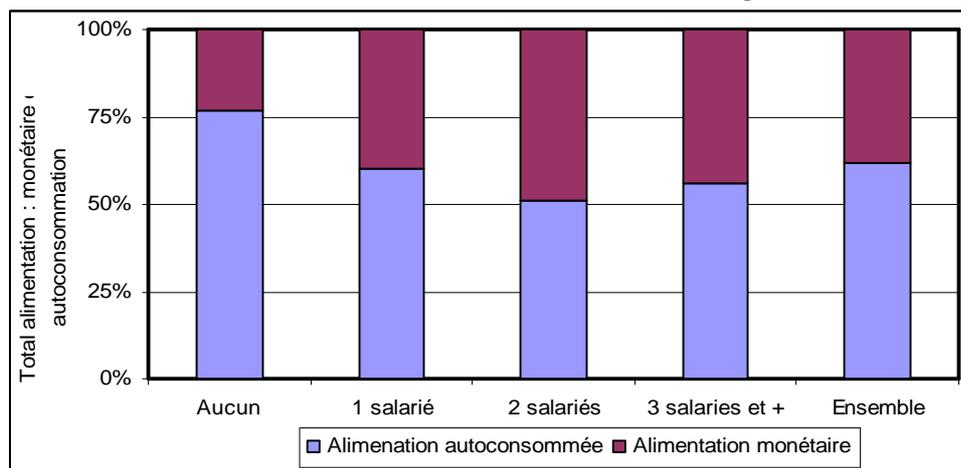
\*monétaire et non monétaire

Les ménages à faible niveau de dépense monétaire (1<sup>er</sup> quartile) sont les plus « autoconsommateurs ». En effet, leur dépense totale se voit multiplier par 2,7 en ajoutant l'autoconsommation, soit un accroissement de 172%.

## Autoconsommation et emploi salarié

L'autoconsommation est une fonction décroissante du nombre de salariés dans le ménage. En d'autre terme, plus le ménage compte de salarié et plus l'autoconsommation y est faible. Deux raisons expliquent ce phénomène, la première découle des revenus croissants accumulés par les ménages liés à la présence d'individus salariés. La seconde, les ménages ne comptant aucun salarié dégagent une main d'œuvre disponible pour cultiver le « champs ».

Graphique 9 - Répartition du monétaire et du non monétaire dans la dépense totale d'alimentation selon le nombre de salariés dans le ménage



Les ménages pratiquant l'autoconsommation ont une dépense alimentaire monétaire mensuelle moyenne de 49 000 F.CFP, et une autoconsommation alimentaire de 80 000 F.CFP, soit 62% de l'alimentation provenant des produits non achetés (dons et autoproduction). Cette même proportion atteint 77% dans le cas des ménages ne comptant aucun salarié. A noter que dans le cas des ménages comptant le plus de salariés (3 et plus), la proportion des produits alimentaires non achetés augmente (56%). L'effet taille de ménage entre en ligne de compte, en effet les ménages comptant 3 salariés et plus comptent en moyenne 7,5 individus.

Graphique 10 - Taille moyenne des ménages autoconsommant selon le nombre de salariés



A l'inverse, en considérant le nombre d'individus supérieurs à 14 ans non salariés par ménage, le lien avec les montants autoconsommés est encore plus net. En effet, ces individus apportent leur contribution à la vie du ménage par l'agriculture, la pêche, l'élevage, la cueillette.

## Ressources et crédits

Les ressources monétaires des ménages s'élèvent à un peu plus de 11 milliards F.CFP sur l'année d'enquête, soit une ressource monétaire mensuelle moyenne de 308 000 F.CFP par ménage. De même que les dépenses, se dissimulent derrière ce montant des inégalités importantes.

### 308 000 F.CFP en moyenne par mois

Tableau 9 - Ensemble des ressources annuelles globales par strate

Strate	Montants totaux annuels				Montants mensuels moyens	
	Ressources monétaires	Ressources non monétaires		Ensemble ressources	Ressources monétaires	Ensemble ressources
		Auto - consommation	Avantages en nature			
En F.CFP					En F.CFP	
Wallis	8 580 000 000	1 510 000 000	60 000 000	10 140 000 000	338 530	400 200
Futuna	2 520 000 000	810 000 000	30 000 000	3 360 000 000	236 600	315 540
Wallis et Futuna	11 090 000 000	2 320 000 000	80 000 000	13 500 000 000	308 370	375 150

Les revenus du travail constituent 90% des ressources monétaires des ménages, essentiellement composés des salaires. Le salaire mensuel moyen perçu par individu s'élève à 228 000 F.CFP, et 316 000 F.CFP pour l'ensemble du ménage. Les revenus sociaux concernent les allocations (familiales et sociales), les pensions alimentaires et les aides diverses que les ménages perçoivent. A noter dans cette catégorie les aides dites « non différenciées » qui sont des aides régulières ou non provenant d'autres ménages à destination des ménages les moins fortunés. Les revenus du capital à Wallis et Futuna sont limités aux revenus immobiliers. 6,5% des ménages ont au moins une maison en location, et 24% des ménages percevant des loyers sont propriétaires d'au moins 2 maisons à louer. Les ventes de cochon (hors ménages éleveurs) engendrent une ressource monétaire totale de 60 millions F.CFP, le montant moyen d'une transaction s'élevant à un peu plus de 125 000 F.CFP. Ce sont près de 500 animaux<sup>6</sup> qui ont été vendus par les ménages durant l'année.

Tableau 10 - Ressources monétaires par type de revenu

Type de ressource	Total annuel	% des ménages percevant	Montant mensuel moyen (ménages percevant)
	En F.CFP	%	En F.CFP
<b>Revenus du travail</b>	10 048 000 000	91,7	305 000
<i>Dont salaires</i>	8 967 000 000	78,9	316 000
<b>Revenus sociaux</b>	612 000 000	78,3	22 000
<i>Dont allocations familiales</i>	525 000 000	77,5	19 000
<i>aides financières</i>	68 000 000	8,2	23 000
<b>Revenus immobiliers</b>	331 000 000	6,6	139 000
<b>Revenus exceptionnels</b>	103 000 000	11,1	26 000
<i>Dont ventes de cochons</i>	60 000 000	10,3	16 000
<b>Total ressources monétaires</b>	<b>11 094 000 000</b>	<b>100,0</b>	<b>308 000</b>

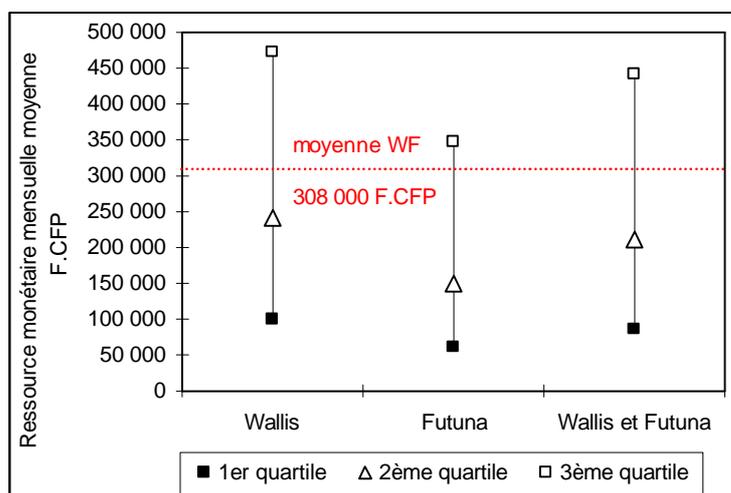
<sup>6</sup> Ce chiffre prend en compte uniquement les cochons vendus par les ménages non considérés comme éleveurs

## La moitié des ménages perçoit moins de 140 000 F.CFP par mois

De même que pour la dépense, les ressources sont réparties très inégalement sur les îles et leur niveau diffère de manière significative entre elles.

Deux ménages sur trois perçoivent mensuellement moins de 308 000 F.CFP (moyenne territoriale). Ces mêmes ménages (les deux tiers) ne se partagent que le quart de la ressource monétaire totale.

Graphique 11 - Dispersion de la dépense monétaire



Le graphique montre que la dispersion des revenus à Wallis est plus importante, mais aussi que le niveau y est largement plus élevé, le salaire moyen des ménages à Wallis s'élève à 339 000 F.CFP par mois, et 237 000 F.CFP à Futuna.

Le quart des ménages les moins fortunés (1er quartile) perçoit moins de 85 000 F.CFP par mois (42 000 F.CFP en moyenne). A l'opposé, le quart des ménages les plus aisés touche au moins 442 000 F.CFP par mois, soit une moyenne de 738 300 F.CFP. Ce ¼ des ménages les plus fortunés se démarque à Wallis où leur revenu moyen s'élève à 790 000 F.CFP, et 595 000 F.CFP à Futuna. La moitié des ménages (médiane) de Futuna perçoit mensuellement moins de 150 000 F.CFP et 243 000 F.CFP à Wallis.

## Les magasins, gros fournisseurs de crédits

Les facilités de paiement proposées par les commerçants reçoivent un franc succès sur le Territoire. En effet, 7 ménages sur 10 ont au moins un compte chez un commerçant. Plus de 2,5 milliards F.CFP, soit 30% de la dépense totale des ménages est payée grâce à ce système de crédit. A Futuna, l'absence d'une agence bancaire permanente oblige plus de 3 ménages sur 4 à ouvrir au moins un compte dans un magasin, et plus de 40% de la dépense totale des ménages s'effectue grâce à ce mode de paiement (48% de la dépense alimentaire est payée en fin de mois et 46% en espèce). Un peu moins de la moitié des ménages a au moins deux comptes, et 12% au moins 3 comptes.

Au total sur l'année, le quart des ménages a eu recours à de nouveaux crédits, soit près de 1 200 « emprunts ». Un crédit sur cinq est contracté auprès d'un établissement bancaire, et 7 sur 10 auprès des commerçants. Si l'on déduit les quelques emprunts immobiliers effectués durant la

période hors du Territoire<sup>7</sup>, ce sont au total 625 millions F.CFP qui ont été prêtés aux ménages. Les quelques ménages ayant eu la possibilité de recourir à l'emprunt immobilier se sont adressés à des établissements hors du Territoire. 63% du montant prêté aux ménages provient de la banque, 36% des commerçants.

La moitié des achats de mobilier est effectuée grâce au crédit des commerçants, de même pour 30% de l'équipement électroménager et 35% de l'équipement de loisir (son, image, plein air) et 38% des achats de bijoux.

Tableau 11 - Description des nouveaux crédits octroyés durant la période selon le type de crédit

Type de crédit	Fréquence des crédits	Ménages concernés	Durée moyenne	Montants moyens empruntés	Mensualités mensuelles moyennes
	%	%	Nb de mois	F.CFP	
Immobilier	1,6	0,6	127,6	14 766 000	167 000
Véhicule	13,4	4,9	36,5	1 867 000	60 000
Bien durable	52,5	14,5	6,1	245 000	30 000
Autre	32,5	10,5	16,8	781 000	49 000
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>24,9</b>	<b>15,6</b>	<b>1 213 000</b>	<b>45 000</b>

Plus de la moitié des crédits octroyés ont pour but la consommation de bien durables (crédit à la consommation). Les autres crédits (type emprunt personnel) représentent près du 1/3 des crédits contractés et plus de 1 crédit sur 10 concerne l'acquisition d'une voiture neuve.

Durant la période d'enquête, 5% des ménages ont eu recours à l'emprunt pour l'achat d'un véhicule. Hormis les crédits immobiliers, ces derniers sont les crédits les plus longs, un peu plus de 3 ans en moyenne, et ceux engageant les mensualités les plus élevées.

Tableau 12 - Description des nouveaux crédits octroyés pendant la période selon la tranche de revenu mensuel des ménages

Tranches de revenu total monétaire mensuel F.CFP	Ménages concernés	Nb moyen de crédits par ménages concernés	Durée moyenne	Montants moyens empruntés	Mensualités mensuelles moyennes
	%		Nb de mois	F.CFP	
- de 80 000	0,7	1,0	5,2	86 000	18 000
80 000 - 200 000	20,9	1,3	12,7	428 000	29 000
200 000 - 400 000	41,6	1,6	16,4	928 000	38 000
400 000 - 600 000	43,2	1,6	14,4	1 160 000	53 000
600 000 et +	28,3	1,9	18,4	2 878 000	64 000
<b>Total</b>	<b>24,9</b>	<b>1,6</b>	<b>15,6</b>	<b>1 213 000</b>	<b>46 000</b>

Les ménages se situant dans les tranches de revenus intermédiaires sont les plus friands de crédits, près de 42% des ménages percevant mensuellement entre 200 et 400 000 F.CFP en ont contracté au moins un durant la période. Les familles les plus aisées (tranche supérieure) ne sont que 28% dans ce cas, en revanche, ces dernières sont plus consommatrices car le nombre de crédits moyens contractés pendant la période atteint 1,9 par ménage. Au total 56% des ménages de cette tranche concernés par le crédit en ont contracté au moins 2 durant la période.

Sur l'ensemble des crédits remboursés par les ménages durant la période<sup>8</sup>, 17% sont des crédits immobiliers (12% des ménages concernés), engendrant les mensualités les plus élevées.

<sup>7</sup> Depuis 2003 l'Agence Française de Développement (AFD) a cessé l'octroi de crédit immobilier aux ménages, il n'est donc plus possible de demander un tel emprunt sur le Territoire.

<sup>8</sup> Comprenant les nouveaux crédits contractés durant la période, les crédits terminant durant la période et les crédits en cours durant la période d'observation.

Tableau 13 - Description de l'ensemble des crédits en cours durant la période

Type de crédit	Fréquence des crédits	Nb de crédits moyen par ménage	Ménages concernés	Durée moyenne	Montants moyens empruntés	Mensualités mensuelles moyennes
	%	Nb de crédit	%	Nb de mois	F.CFP	
Immobilier	17,1	1,1	11,7	157,1	8 121 000	78 000
Véhicule	21,8	1,1	15,2	42,8	2 337 000	72 000
Bien durable	31,2	1,5	15,7	8,6	219 000	30 000
Autre	30,0	1,3	17,2	26,1	991 000	48 000
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>1,8</b>	<b>40,3</b>	<b>46,6</b>	<b>2 261 000</b>	<b>59 000</b>

De même, au total sur la période, 4 ménages sur 10 ont contractés au moins 1 crédit, et le nombre de crédits moyens par ménages concernés s'élève à 1,8.

Tableau 14 - Description de l'ensemble des crédits courant durant la période par tranches de revenu monétaire mensuel

Tranches de revenu total monétaire mensuel F.CFP	Taux d'endettement	Mensualité moyenne	Montant moyen emprunté	Part des ménages concernés par le crédit	Ménages concernés par le crédit		
					% ayant 1 seul crédit	% ayant au moins 2 crédits	% ayant au moins 3 crédits
	%	F.CFP		%			
- de 80 000	26,7	31 000	800 000	1,3	100,0	0,0	0,0
80 000 - 200 000	17,4	33 000	895 000	31,8	69,1	30,9	5,3
200 000 - 400 000	18,5	49 000	1 602 000	63,6	50,6	49,4	18,7
400 000 - 600 000	15,8	63 000	2 305 000	67,9	50,6	49,4	23,0
600 000 et +	15,4	80 000	3 924 000	55,9	39,8	60,2	35,6
<b>Total</b>	<b>16,4</b>	<b>59 000</b>	<b>2 266 000</b>	<b>40,3</b>	<b>52,4</b>	<b>47,6</b>	<b>20,5</b>

Le taux d'endettement moyen sur l'ensemble des ménages du Territoire consommant du crédit s'élève à 16,4%, correspondant à la part des ressources monétaires consacrées au remboursement des mensualités.